



SADT suite amende sans documents reçu

Par **Nadya M**, le **02/04/2021** à **19:44**

Bonjour,

Mon conjoint avait reçu une lettre de la banque en lui informant que une SADT était envoyé par le service Amende du trésor public. Jusqu'à cette lettre de la banque il n'a jamais rien reçu. J'ai demandé un Bordereau de situation auprès ce service et j'ai découvert que notre adresse à été erronée et de suite nous n'avons rien reçu. Il s'agit d'une amende suite à une infraction pour déplacement sans attestation le 27 mars 2020. Mon conjoint avait une attestation et les policiers ne sont pas dit qu'il a été verbalisé. Est-ce qu'il peut contester cette décision et demander l'annulation de cette amende? Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Par **youris**, le **02/04/2021** à **20:01**

bonjour,

sur quel document votre adresse était-elle erronée, sur votre carte grise ?

salutations

Par **Nadya M**, le **02/04/2021** à **20:14**

L'adresse est erronée sur le Bordereau de situation des amendes et condamnation pécuniaire que j'ai demandé auprès le service Amende pour savoir de quoi s'agit il exactement puisque rien n'était reçu à notre adresse.